



Guide sur les licences du système d'exploitation Microsoft® Windows® pour les ordinateurs personnels (PC) reconditionnés

L'utilisation de systèmes d'exploitation Windows authentiques est aussi importante pour les PC reconditionnés que pour les nouveaux PC. Seuls les systèmes d'exploitation Windows authentiques offrent aux utilisateurs finaux la qualité qu'ils attendent, ainsi que d'autres avantages tels que l'accès intégral aux téléchargements, aux mises à jour et aux fonctions avancées.

Définition d'un PC reconditionné

Un PC reconditionné est un PC d'occasion qui a fait l'objet des opérations ci-après afin de pouvoir être utilisé par un nouveau propriétaire :

-  **Effacement de données**
-  **Tests**
-  **Réparation mineure et/ou remplacement de composants défectueux du PC**

Dans le cadre d'un reconditionnement, la carte mère est censée être conservée en l'état ou être remplacée, si elle est défectueuse, par une carte mère dont la marque, le modèle et la spécifications doivent être exactement identiques. Si ces conditions ne sont pas respectées pour le remplacement d'une carte mère, le PC concerné est alors considéré comme neuf et non comme reconditionné.

Dans quels cas une licence de système d'exploitation Windows est-elle requise et dans quels cas ne l'est-elle pas ?

Aucune nouvelle licence Windows n'est requise pour un PC reconditionné disposant :

- (1) d'un certificat d'authenticité (COA) d'un système d'exploitation Windows apposé sur le PC **et**
- (2) du support de récupération d'origine ou de l'image de récupération du disque dur associée au PC.

Le COA constitue une preuve que le PC dispose de la version sous licence du système Windows qu'il mentionne et le reconditionneur peut utiliser :

- (1) le support de récupération d'origine **ou**
- (2) l'image de récupération du disque dur d'origine pour réinstaller le logiciel du système d'exploitation mentionné sur le COA.

Si le reconditionneur ne dispose pas du support de récupération d'origine, il peut l'obtenir auprès du fabricant d'origine du PC.

Une nouvelle licence Windows est requise pour un PC reconditionné si :

- (1) le reconditionneur ne peut pas obtenir le support de récupération d'origine **ou**
- (2) le PC ne dispose pas d'une image de récupération du disque dur.

Le reconditionneur doit alors acheter une nouvelle licence afin de doter le PC reconditionné d'un système d'exploitation Windows authentique.

Microsoft propose plusieurs programmes de licence pour les PC reconditionnés. Il s'agit des programmes suivants :

- Le programme Fresh Start for Donated Computers, visitez le site www.microsoft.com/freshstart
- Le programme Community Microsoft Authorized Refurbisher (Community MAR), visitez le site www.microsoft.com/communitymar
- Le programme Microsoft Authorized Refurbisher (MAR), visitez le site www.microsoft.com/oem/mar

Autres questions fréquemment posées

Q : Existe-t-il une preuve qu'un PC d'occasion dispose d'une licence de système d'exploitation Windows authentique ?

R : Le COA prouve que le PC est doté d'une licence Windows authentique et si un reconditionneur dispose de l'image fournie avec le PC, il peut réinstaller l'image d'origine. Si le reconditionneur ne dispose pas de l'image d'origine et ne peut pas l'acquérir comme indiqué plus haut, il doit acheter une nouvelle licence.

Q : Mon PC n'a pas de certificat COA Windows. Puis-je installer Windows sur ce PC ?

R : Oui, mais puisque votre PC ne comporte aucune preuve qu'il dispose d'une licence Windows authentique, vous devez acquérir une licence par l'intermédiaire des canaux (1) des constructeurs de systèmes ou (2) des détaillants. Si le PC est destiné à un établissement d'enseignement, à des associations humanitaires à but non lucratif ou à un autre utilisateur public, vous pouvez vous procurer la licence par le biais du programme Community MAR. Si le PC est destiné à une école, elle pourra se procurer la licence par le biais du programme Fresh Start for Donated Computers.

Q : Mon PC dispose d'un certificat COA Windows, mais pas d'un support ni d'une image de récupération. Puis-je réinstaller la version de Windows indiquée sur le COA ?

R : Vous pouvez réinstaller le système d'exploitation Windows mentionné sur le COA uniquement si vous pouvez obtenir le support de récupération auprès du fabricant d'origine du PC. Si vous ne pouvez pas obtenir le support de récupération ou l'image de récupération du disque dur pour le PC, vous devez acheter une nouvelle licence.

Q : Si mon PC dispose d'un COA, mais pas d'un support ni d'une image de récupération, puis-je acheter un support d'occasion (auprès d'un site d'enchères en ligne, par exemple) ou utiliser un support que j'ai déjà ?

R : Non. Vous ne pouvez utiliser que le support de récupération d'origine ou l'image de récupération du disque dur correspondant à ce PC pour réinstaller le système d'exploitation Windows.

Q : Je dois reconditionner un PC et le propriétaire d'origine a effectué une copie du CD de récupération. Puis-je utiliser cette copie pour réinstaller Windows ?

R : Non. Vous ne pouvez utiliser que le support de récupération d'origine ou l'image de récupération du disque dur correspondant à ce PC pour réinstaller le produit Windows.

Q : Puis-je créer une bibliothèque de CD de récupération et les utiliser pour restaurer les systèmes d'exploitation ? Puis-je partager ma bibliothèque avec d'autres organisations et éventuellement la mettre en ligne à des fins de téléchargement ?

R : Non. Vous ne pouvez utiliser que le support de récupération d'origine ou l'image de récupération du disque dur correspondant au PC pour réinstaller le produit Windows.

Q : Je dispose d'un support de récupération d'un fabricant qui va installer le système d'exploitation Windows XP sur un modèle ne figurant pas dans ceux répertoriés sur le support. Je dispose également d'un support de récupération d'un fabricant qui fonctionne sur des PC d'un autre fabricant. Puis-je les utiliser pour les PC que je reconditionne ?

R : Non. Le support de récupération ne peut être utilisé qu'avec le PC d'origine auquel il a été associé lorsque le constructeur OEM l'a fourni au client final.

Q : Je dispose d'un système qui fonctionne sans certificat COA. Je dispose également d'un système doté d'une carte mère défectueuse et dont le boîtier présente un certificat COA. J'ai échangé les boîtiers de sorte que le système qui fonctionne dispose d'un certificat COA. J'ai un CD de récupération. Puis-je réinstaller Windows légalement ?

R : Non. Le COA et le support de récupération étaient valides pour l'intégralité du PC d'origine, pas uniquement le boîtier. Vous pouvez remplacer la carte mère défectueuse du PC doté du COA, à condition que vous la remplaciez par une carte mère ayant les mêmes spécifications que celle d'origine. Vous pourrez alors utiliser le support de récupération pour réinstaller le logiciel Windows sur le PC. Vous n'avez pas le droit de transférer le COA (sur le boîtier) sur un autre PC.

Q : Mon PC d'occasion dispose d'un COA et d'un support de récupération, mais le disque dur ne fonctionne plus. Puis-je remplacer le disque dur et réinstaller Windows depuis le support de récupération ?

R : Oui, puisque vous disposez du COA et du support de récupération, vous pouvez procéder à une réinstallation, même si vous remplacez le disque dur défectueux.

Q : Microsoft propose-t-il des programmes pour les reconditionneurs souhaitant préinstaller le logiciel authentique sur des PC reconditionnés ?

R : Oui, Microsoft propose trois programmes.

- Le programme Community MAR permet aux participants de fournir des PC reconditionnés sur lesquels a été préinstallé Windows 2000 ou Windows XP à des destinataires éligibles, qui sont les établissements d'enseignement, les associations humanitaires à but non lucratif et d'autres utilisateurs publics éligibles. Des informations sur le programme Community MAR figurent sur le site www.microsoft.com/communitymar.
- Le programme Fresh Start for Donated Computers fournit des licences directement aux écoles ayant reçu des ordinateurs sous forme de dons. Des informations sur le programme Fresh Start for Donated Computers figurent sur le site www.microsoft.com/freshstart.
- Le programme de licence MAR permet aux grandes entreprises de reconditionnement éligibles de fournir des PC reconditionnés sur lesquels est préinstallé Windows XP Édition familiale ou Windows XP Édition professionnelle à tous types d'utilisateurs. Pour plus d'informations sur le programme MAR, veuillez visiter le site www.microsoft.com/oem/mar



© 2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft et Windows sont soit des marques, soit des marques déposées du groupe de sociétés Microsoft Corporation aux États-Unis ou dans d'autres pays.